

**Zeitschrift:** Revue suisse de photographie  
**Herausgeber:** Société des photographes suisses  
**Band:** 4 (1892)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Le châssis-réservoir Eichenberger  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-524196>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

M. Jules Bourdin, son expérience de la photographie d'un cadran de pendule lumineuse.

M. Bourdin conclut qu'il est impossible d'expliquer ces phénomènes par la présence de l'éther (loc. cit. p. 275). En nous reportant aux faits de l'expérience nous voyons que le cadran a été éclairé par le soleil, ou par une lampe de magnésium.

Il a donc reçu un état vibratoire qui lui a été transmis par l'éther ; le sulfure de strontium après l'insolation a continué à vibrer, comparable en cela au volant d'une machine à vapeur, qui continue à tourner alors même que la force qui l'a fait mouvoir a cessé d'agir.

En étudiant de près la question, l'on voit que le sulfure de strontium émet des vibrations plus longues que celles qu'il a reçues et qu'il émettra des rayons lumineux pendant un temps d'autant plus long qu'il aura été insolé plus longtemps (jusqu'à une certaine limite cependant).

Or, l'état vibratoire du sulfure se transmet à la plaque sensible par un intermédiaire qui vibre au travers de l'espace, de l'objectif et de la couche sensible, et qui est précisément l'éther. C'est lui, et lui seul qui permet la formation de l'image photographique.

Le supprimer, serait supprimer toute lumière, toute chaleur, tout état vibratoire sous *forme rayonnante*. L'expérience citée, loin d'infirmer son existence, la confirme.

C'est ce point spécial à l'art photographique que j'ai tenu à relever, laissant de côté les autres considérations de l'auteur, dont la réfutation m'aurait entraîné trop loin.

Veuillez agréer, etc.

A. BRUN.

---

### Le châssis-réservoir Eichenberger<sup>1</sup>.

Voici la manière de procéder pour le chargement et ensuite pour le changement des plaques du châssis-réservoir.

<sup>1</sup> *Comptoir suisse de photographie.*

Les plaques fixées dans les portes-plaques sont introduites par l'ouverture A A, soit par suite du retrait du rideau

B elles tombent sur le rideau C qui sert à ce moment de fond à la chambre réservoir. Une fois le chargement fait on ferme l'entrée par le rideau B et nous partons en campagne. Le sujet à photographier choisi, nous plaçons notre appareil et mettons au point. Cela fait nous retirons le miroir dépoli et prenons de la main gauche le châssis-réservoir en tenant tourné le devant contre la terre, avec la main droite nous retirons le rideau rigide C, jusqu'à l'extrémité de son mouvement. (Voir fig. 3.)

La plaque n° 1, par son poids et poussée par celui des autres, tombe sur 4 arrêts en métal.

En faisant rentrer le rideau rigide C, celui-ci s'engage entre les plaques n°s 1 et 2 et repousse cette dernière et avec elle les suivantes en arrière.

Le rideau étant arrivé au fond de la chambre maintient

la plaque n° 1 contre les arrêts et met à l'abri de la lumière le reste de la provision. Le châssis est glissé dans la cou-

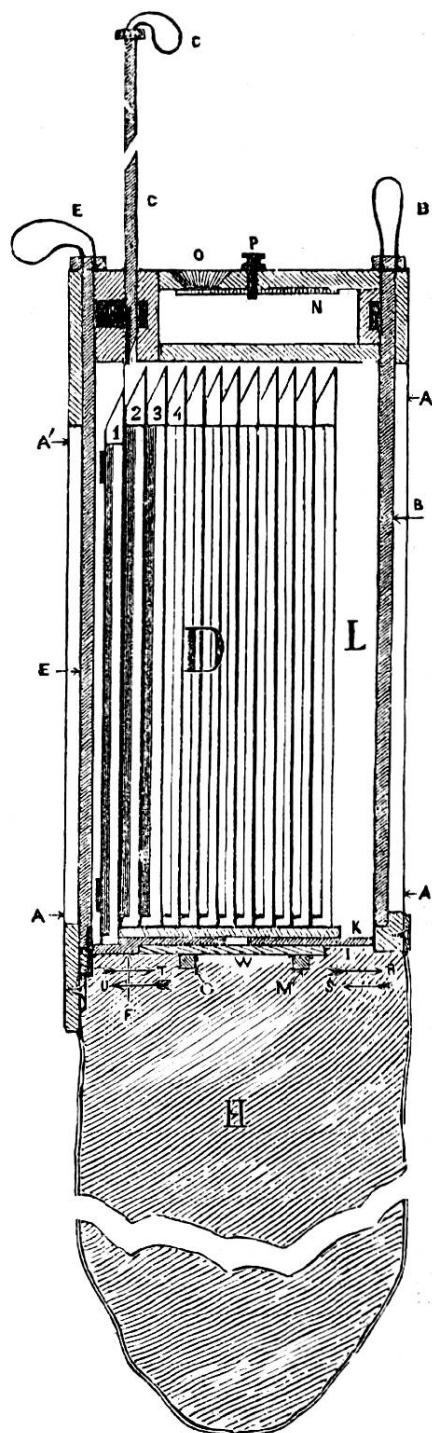


Fig. 1.

lisso de l'appareil (voir fig. 2), nous retirons le rideau E et faisons manœuvrer l'obturateur. La plaque n° 1 est im-

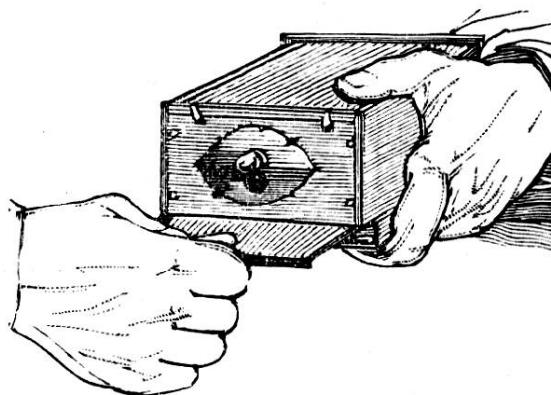


Fig. 2.

pressionnée, le rideau E remis en place et le châssis est retiré de l'appareil.

Grâce à la souplesse de la poche, nous saisissons le tiroir E par la traverse G et le tirons dans le sens de la flèche T

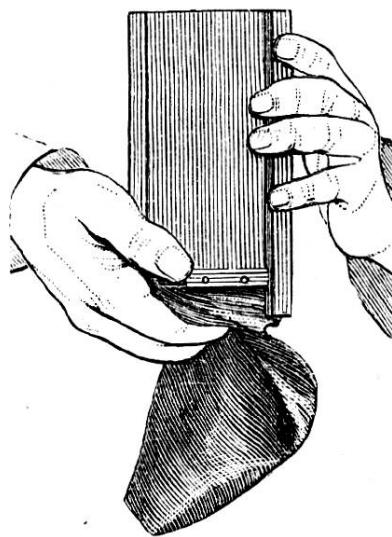


Fig. 3.

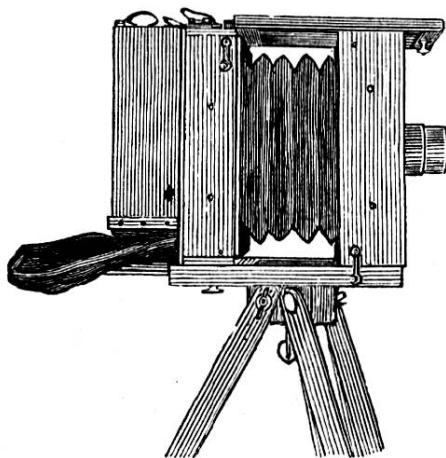
en plaçant le châssis dans la position verticale, la plaque impressionnée tombe dans la poche. (Voir fig. 4.)

Nous retirons le tiroir F dans le sens de la flèche U, ce mouvement entraîne en même temps le tiroir I suivant la



*Fig. 4.*

flèche S. Le tiroir I est relié au premier par la traverse W, laquelle sert de guide aux deux tiroirs. La plaque est réintroduite par la fente K dans la chambre-réservoir (voir

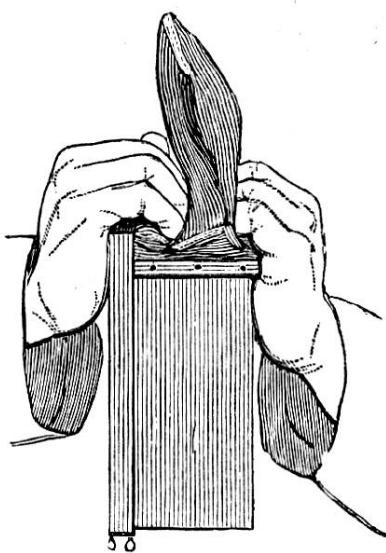


*Fig. 5.*

fig. 5) où elle prend la place qu'occupait la plaque n° 12. Nous saisissons alors d'une main la traverse G et de l'autre

la traverse M en les écartant dans la direction des flèches U et R. (Voir fig. 6.)

Le tiroir F étant déjà fermé reste en place et le tiroir I intercepte la communication entre la poche et la chambre réservoir. Pour nous rappeler de cette première opération nous nous occupons alors du compteur en faisant tourner



*Fig. 6.*

le bouton P jusqu'à ce que le chiffre 1 apparaisse au centre de l'ouverture O.

Nous cherchons un autre sujet digne d'être photographié et manœuvrons par la suite tel que nous l'avons fait pour la première opération.

En comparant ce châssis avec le châssis à deux plaques, le poids ainsi que le volume sont réduits d'un tiers (à nombre de plaques égal). Quant au prix il est très inférieur à celui de ces derniers. Le châssis-réservoir  $9 \times 12$  coûte fr. 45 ; le  $13 \times 18$ , fr. 60.